

14ème législature

Question N° : 59661	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > politique économique	Tête d'analyse > investissements	Analyse > investissements étrangers. attractivité de la France.
Question publiée au JO le : 08/07/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'attirance anglaise pour les investisseurs étrangers et les entrepreneurs. L'Angleterre a décidé de faciliter l'accès aux permis de nationalités ou de résidence pour les investisseurs ou entrepreneurs étrangers. Ainsi, le temps d'attente pour les demandeurs de nationalité anglaise est réduit à deux ans (au lieu de cinq), pour les investisseurs de cinq millions, ou ceux qui ont créé au moins 10 emplois. Cette immigration participe à l'économie anglaise, et permet d'attirer chaque année davantage d'entrepreneurs : ils sont passés de 781 entrepreneurs en 2011, à 1 531 en 2012. Cette réussite est notable dans la city, par exemple, puisque le nombre d'emplois est à la hausse depuis décembre. Il lui demande de tenir compte de cet exemple qui profite à la relance économique de l'Angleterre.